



## ■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP XML N° 19-76538

Jeudi 16 Mai 2019

Date d'envoi au service éditeur : 16/05/2019  
 Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) du 16/05/2019 au 17/06/2019

### Avis faisant référence à cette annonce (0) :

- > Créer un avis de transparence ex ante volontaire
- > Créer un avis de résultat de marché
- > Créer un avis d'annulation
- > Créer un avis rectificatif

> Voir l'annonce sous sa forme originale



### M1 - Formulaire Avis de marché

#### Aperçu de l'annonce

#### Avis de marché

Département(s) de publication : 13  
 Annonce No **19-76538**  
 Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CTRE COM ACTION SOCIALE DE GARDANNE.  
 Correspondant : MEI Roger, Président, sqiare Deleuil 13120 Gardannecourriel : [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com) adresse internet : <http://www.ville-gardanne.fr/Centre-communal-d-Action-sociale>.  
 Adresse internet du profil d'acheteur : <https://agysoft.marches-publics.info>.

*Objet du marché* : **numéro de la consultation : 19088cc traiteur pour repas personnes agees.**  
*Lieu d'exécution* : ville de gardanne ccas Square Deleuil, 13120 Gardanne.

#### Caractéristiques principales :

la présente consultation concerne la prestation de service traiteur à l'occasion du repas des séniors de la commune de Gardanne. Forme de marché : à bons de commande avec minimum et maximum. Attribution d'un marché unique. Accord-Cadre attribué à un seul opérateur économique

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre : Période n°1 : Minimum (H.T.) 18 000,00 euro(s) : Maximum (H.T.) 30 000,00 euro(s)total : Minimum 18 000,00 euro(s) Maximum 30 000,00 euro(s).

*Durée du marché ou délai d'exécution* : 6 mois à compter de la notification du marché.

*Cautionnement et garanties exigés* : aucune clause de garantie financière prévue.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : prestations réglées par des prix unitaires Prix fermes. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

#### Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

#### Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Autres renseignements demandés : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Autres renseignements demandés : déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;
- Autres renseignements demandés : justification de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce;
- Autres renseignements demandés : liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;
- Autres renseignements demandés : justification de l'habilitation de la personne ayant les pouvoirs d'engager l'entreprise;
- Autres renseignements demandés : renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

#### Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 17 juin 2019, à 12 heures.

*Délai minimum de validité des offres* : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

#### Autres renseignements :

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice* : 19088CC/MA.

*Renseignements complémentaires* : les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://agysoft.marches-publics.info>

Modalités d'ouverture des offres :

Date : 17 juin 2019

lieu : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 22,24 rue Breteuil 13006 Marseille

Tél : 0491134813 télécopieur : 0491811387mel : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : cf. Adresse ci-dessus.

la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. la copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante :

Non renseigné Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Chaque document pour lequel une signature est requise doit faire l'objet d'une signature électronique au format Xades, Cades ou Pades. La signature électronique du pli ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Conformément à l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique, la signature doit être une signature avancée reposant sur un certificat qualifié, tel que défini par le règlement européen n° 910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques (eidas). Toutefois, les certificats de signature de type RGS demeurent valables jusqu'à leur expiration. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille 22 rue Breteuil 13281 marseille Cedex 06 Tél : 04 91 13 48 13 Télécopie : 04 91 81 13 87 Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille 22 rue Breteuil 13281 marseille Cedex 06 Tél : 04 91 13 48 13 Télécopie : 04 91 81 13 87 Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends et Litiges en matière de marchés publics de Marseille Préfecture de Région PACA 13282 marseille Cedex 20 Numéro de la consultation : 19088cc.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16 mai 2019.

Mots descripteurs : Repas, traiteur.

### Éléments non publiés

#### Éléments de facturation :

Numéro du service exécutant : **FACTURES\_PUBLIQUES**

Numéro d'engagement juridique : **759**

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 26130102200024

Libellé de la facture : CCAS Marchés publics Square Deleuil 13120 Gardanne

#### Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 17 juin 2019

Objet de l'avis : Numéro de la consultation : 19088CC TRAITEUR POUR REPAS PERSONNES AGEES

Nom de l'organisme : CCAS de la Ville de Gardanne

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS3721926



> Informations légales